



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 077 /2026/FECAFOOT/SG/DTN ^{EMB}

PORTANT ORGANISATION DU STAGE DE FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DE LA LICENCE A CAF

A l'intention de Mesdames et Messieurs les Educateurs et Entraîneurs de Football

Le Secrétaire Général de la Fédération Camerounaise de Football porte à la connaissance des entraîneurs de Football titulaires de la Licence B CAF qu'elle organise à leur intention une nouvelle session de formation de la Licence A CAF à partir du **lundi 12 novembre 2026 à Yaoundé.**

Les différents modules de ladite session s'étaleront jusqu'au mois de juin 2027, soit 340 heures de cours.

Il est à noter que la nouvelle convention de la CAF exige les tests d'évaluation avant admission définitive au cours.

La formation pour l'obtention de la Licence « **A CAF** » est réservée aux titulaires de la Licence « **B CAF** » justifiant d'une ancienneté de **deux (02) ans** au moins en cette qualité et d'une expérience de deux saisons au moins dans un club ou dans une structure de formation.

Les dossiers de candidature complets sont attendus au Secrétariat de la Direction Technique Nationale au plus tard **le mardi 20 octobre 2026 à 15h00** (Contacts utiles : 695 517 636 - 691 593 934 – 699 098 467 – 677 309 164) et se composent comme suit :

- Une demande manuscrite adressée au Secrétaire Général de la FECAFOOT ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photocopie légalisée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie légalisée de la Licence « B CAF » ;

- Un certificat médical signé par un Médecin référent de la FECAFOOT datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à la pratique sportive ;
- Une attestation de club justifiant que le candidat est en activité ;
- Une photocopie légalisée du Diplôme Académique le plus élevé ;

NB1 : L'admission définitive à la candidature sera conditionnée par le paiement de la somme de Quatre cent mille (400 000) Francs CFA représentant les frais de stage dans le compte de la FECAFOOT N° 00001-05480441004 - 60, domicilié à Afriland First Bank et in FECAFOOT - AUTRES RECETTES

NB2 : Pour faciliter la tâche aux participants, possibilité de payer en séquences (04 maximum)

Fait à Yaoundé, le 12 octobre 2026

